

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, rue de Paris
PARIS. 43, Bd. Magenta

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAU: Téléphone: 351-17
46, rue de la Gare, 46

TOURNAI: Téléphone: 9-55
2, rue Plébié Lefebvre

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE MINISTÈRE LAVAL DEVANT LE PARLEMENT

La Chambre a voté les pleins pouvoirs par 324 voix contre 160

Ceux-ci sont limités à la défense du franc et à la lutte contre la spéculation

LA DISCUSSION DES INTERPELLATIONS A ÉTÉ RENVOYÉE A LA SUITE PAR 412 VOIX CONTRE 137

LE GOUVERNEMENT AYANT POSÉ LA QUESTION DE CONFIANCE

M. FERNAND BOUISSON A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PAR 285 VOIX SUR 440 VOTANTS

Le nouveau cabinet LAVAL est présenté hier, à 18 h. 30, devant la Chambre, au cours d'un débat qui, du moins pour sa première partie, présente de nombreuses similitudes avec celui de mardi dernier qui, chacun sait, se termina par la chute du ministère BOUISSON.

C'est ainsi qu'il y avait dans la tribune, la même affluente de public et dans les travées la même affluente de députés, tandis que l'on remarquait au banc du Gouvernement la présence de la plupart des collaborateurs de M. BOUISSON et aussi de M. FLANDIN, lequel toujours souffrant, n'assista d'ailleurs pas à la séance. Mais l'ambiance, par contre, était toute différente et les promesses que l'on y recueillait étaient, dans leur grande majorité, favorables au Gouvernement, au contraire de l'atmosphère hostile qui régnait dans les couloirs mardi. C'est pourquoi chacun s'accordait pour estimer que cette nouvelle présentation d'un cabinet d'essai n'est pas le premier épisode que le précédent.

En ce qui concerne le débat, il se déroula dans le même ordre également que mardi et M. DE CHAMMARD, premier vice-président, émit de nouveaux ses faibles présidents. Comme l'avait fait M. BOUISSON mardi, M. Pierre LAVAL monta à la tribune au milieu d'un même silence attentif de tous pour y lire une déclaration ministérielle rédigée dans le même esprit que celle de son prédécesseur et qui, également brève et ramassée dans la forme, fut accueillie avec la même faveur à droite et au centre.

Cette fois, les interpellateurs étaient MM. LAGRANGE, socialiste; DEAT, socialiste de France, et RAMEY, communiste. Ils furent très courts, ne se faisant aucune illusion sur le sort de leurs interventions et ce fut sans leur répondre, comme l'avait fait M. Fernand BOUISSON, que M. Pierre LAVAL, ayant posé la question de confiance, obtint le renvoi à la suite à la même grosse majorité.

En effet, toujours comme mardi, tout le monde était d'accord pour que la bataille politique ne s'engage que par le vote du projet des pleins pouvoirs

pour la défense du franc et le redressement financier. Ledit projet fut alors déposé sur le bureau par M. Marcel RÉGNIER, succédant à M. Galloux, dans le même geste rituel, avant que la séance fut suspendue jusqu'à 21 heures, pour permettre à la commission de l'étudier. Puis il fut convenu qu'avant de commencer la discussion, la Chambre pourvoierait à la vacance du fauteuil



M. Pierre LAVAL à la Tribune de la Chambre, présidentiel abandonné par M. BOUISSON pour devenir momentanément chef de Gouvernement.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Voici le texte de la déclaration ministérielle lue à la Chambre des députés par M. Pierre Laval, président du Conseil, et au Sénat, par M. Léon Bérard, garde des Sceaux, ministre de la Justice :

« C'est pour lutter contre la spéculation et pour défendre le franc que notre Gouvernement, s'est constitué. En répondant à l'appel du chef de l'Etat, nous avons accompli notre devoir. Il nous faut maintenant les moyens d'agir. Le Parlement nous les donnera en votant immédiatement le projet de loi que nous déposons sur le bureau de la Chambre. »

« Les pouvoirs que nous lui demandons respectent le statut organique et politique de notre pays. Ils assurent, dans des circonstances exceptionnelles, le salut de nos institutions. Le Parlement connaît cette procédure pour l'avoir librement consentie en des temps moins troubles. »

« Vous voulez, comme nous, défendre le patrimoine national; l'état des finances publiques est l'unique menace qui pèse sur le franc. Notre devise est: chacun le sait, devrait suffire à le rendre inattaquable. »

« Seule, la persistance d'un trop lourd déficit budgétaire, en épuisant la Trésorerie et en inquiétant l'épargne, finirait par l'atteindre. Si vous ne traduisez par un acte immédiat votre ferme volonté de respecter la signature de l'Etat et de maintenir l'intégrité de la monnaie. »

« Mais il ne suffira pas de contenir les dépenses et de supprimer les abus, il faudra nous attaquer ensemble au redressement de l'économie nationale; il est le véritable but. Les travailleurs de ce pays doivent se sentir aidés et protégés. »

« Assurer aux populations rurales, aux commerçants et aux industriels, l'écoulement de leurs produits, accoupler les échanges internationaux, multiplier et resserrer les liens qui unissent la Métropole et son Empire, d'entretenir, continuer efficacement la lutte contre le chômage, offrir à la jeunesse l'emploi de ses dons et de son activité, en un mot, permettre à chacun de travailler, dans une économie rénée, l'emploi et la justice rémunératrice de son labeur; vaste matière de la collaboration du Parlement et du Gouvernement doit s'affirmer. »

« La France a connu de plus rudes épreuves. Elle les a toujours surmontées par un courage et par une union dont les anciens combattants ont donné le magnifique exemple. Devant le danger, il est une tradition de notre pays à laquelle vous ne faillez pas. Le monde entier a les yeux fixés sur nous. Vous ne laissez pas atteindre notre prestige. Notre politique extérieure de paix et de paix, dont chacun reconnaît la sagesse et dont vous avez bien voulu approuver la sagesse, ne pourrait être compromise que si vous parveniez vous abandonner. Vous ne le voudrez pas. »

On discute ensuite le projet des pleins pouvoirs qui fut voté par 324 voix contre 160.

LA SÉANCE

Le public commence-t-il à se laisser de ces premières politiques au cours desquelles un gouvernement se présente devant les chambres? On pourrait vouloir le croire car, de même que pour la présentation du gouvernement Bouisson, il y a relativement peu de monde dans les tribunes. On ne s'y écrase pas, les députés, par contre, sont déjà nombreux dans les travées quand M. de Chamard, vice-président, vient prendre place au fauteuil présidentiel. Et aussitôt l'hémicycle se garnit de haut en bas.

MM. Jean Fabry et Blaisot viennent s'asseoir les premiers au banc du gouvernement. Ils sont suivis bientôt par MM. Pierre Laval, Marcel Régnier, Roland Mandel, Cathala, Marcombes, Ernest Lafont, Herriot, Péléri, Paganon, Laurent-Eynac.

La lecture de la Déclaration

La séance est ouverte à 18 h. 35. Le président donne la parole à M. Pierre Laval, qui monte à la tribune.

Le projet des pleins pouvoirs est lu par M. LAGRANGE, député socialiste du Nord, monte à la tribune pour demander la discussion immédiate de son interpellation.

Intervention de M. Léo Lagrange

M. LAGRANGE, député socialiste du Nord, monte à la tribune pour demander la discussion immédiate de son interpellation.

A LA COUR D'APPEL DE DOUAI

L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE MARIANI

Paul MARIANI a été condamné au maximum, soit cinq ans de prison au lieu de quatre.

Quant aux autres, leurs peines sont confirmées ou légèrement diminuées.



Paul MARIANI emmené par un gendarme.

L'affaire MARIANI est terminée. La Cour d'appel de Douai, au cours d'une audience qui, par exception, s'est tenue hier matin, a rendu les trois arrêts relatifs aux faits plaidés l'autre vendredi et samedi dernier.

Les deux délits secondaires intéressent seulement Paul MARIANI et son ancien collègue de cabinet, M. LAGRANGE, socialiste. La Cour estime que l'incident Dérangey est de peu de gravité, en raison de la familiarité qui existait entre les deux anciens policiers et le chauffeur de taxi qui leur servait d'indicateur. Il y a donc lieu de réduire les peines prononcées par le tribunal de Lille.

Paul MARIANI n'est condamné qu'à huit jours de prison au lieu d'un mois; Vincent Hamel, à 50 francs d'amende, au lieu de huit jours de prison.

Quant au chantage exercé par Paul MARIANI sur M. Crozat, le délit est plus sérieux. L'ex-inspecteur a abusé de ses fonctions pour tenter de soutirer de l'argent à l'agent d'assurances. Il y eut commencement d'exécution, et si M. Crozat avait eu sur lui les fonds réclamés, il les aurait remis au policier.

Les deux ans de prison et les cinq ans d'interdiction des droits civiques et de famille infligés par le tribunal de Lille à Paul MARIANI sont confirmés.

Maintenant voici l'affaire des timbres fiscaux. Les cinq coaccusés de Paul MARIANI viennent alors le rejoindre au banc des prévenus.

LE CABINET ANGLAIS EST REMANIÉ

M. Baldwin devient premier ministre en remplacement de M. Macdonald



M. Stanley BALDWIN (à gauche) qui succède à M. MAC DONALD (à droite) à la tête du Gouvernement britannique.

Londres, 7. — M. Ramsay Macdonald s'est rendu à 15 h. 45 au palais de Buckingham où il a remis au roi sa démission et celle du cabinet.

M. Baldwin a été appelé à 16 h. 45 au palais de Buckingham où le roi l'a chargé de former le nouveau cabinet. M. Baldwin a présenté au souverain la liste de ses collaborateurs, les ministres se sont rendus au palais pour rendre au souverain, les sceaux, emblèmes de leurs anciennes fonctions et recevoir de ses mains les insignes de leurs nouvelles charges.

Après la cérémonie du bas-main le cabinet est alors définitivement constitué et la liste en sera publiée dans un

Une Minoterie en flammes à Méricourt-sous-Lens

LES DÉGATS PEUVENT ÊTRE ÉVALUÉS ENTRE 300 ET 400.000 FRANCS



Une vue des Moulins de MERICOURT-SOUS-LENS détruits par le feu.

Dans la petite ville de Méricourt-sous-Lens existe une belle minoterie ayant comme propriétaire M. Lhomme-Bla. Jeudi, vers 23 h., M. Lhomme fut réveillé par quelques craquements insolites. Ouvrant sa fenêtre il constata que sa minoterie était la proie des flammes. Il donna l'alerte dans sa demeure; ses filles en voyant ce spectacle sinistre tombèrent en syncope. M. Lhomme, bon père de famille, s'occupe, tout de suite de la santé de ses enfants.

Pendant ce temps des voisins réveillés également arrivèrent, et M. Auzart-Lhomme, beau-frère du sinistré, alerta aussitôt les sapeurs-pompiers de Méricourt qui arrivèrent immédiatement sur les lieux, sous la conduite de MM. Cop-

pin, capitaine, Guilbert Auguste, lieutenant-commandant et Chatelet, sous-lieutenant. Les sapeurs pourvus d'un matériel, extra-moderne s'attaquèrent aux flammes. Pendant ce temps le brigadier Bourdon très vigilant alertait, accompagné du garde Molnet, les communes voisines. Un quart d'heure après les pompiers de la ville de Lens sous la conduite du capitaine Richard, du lieutenant Périsin et de l'adjudant Montaigne arrivèrent sur les lieux avec leur matériel moderne. Arrivaient également les pompiers d'Avion avec leur moto-pompe sous la conduite du capitaine Hugot.

LA FIN DRAMATIQUE du petit Wiplier de Provin

AVEC UN STOICISME STUPÉFIANT, IL SE NOYA PARCE QU'IL AVAIT PERDU 50 FRANCS



L'endroit où fut retrouvé le corps du petit Désiré WIPLIER; en haut, au premier plan: M. Jean LECLERCQ et le garde DEMAJEUX qui retirèrent la victime de la Haute-Deule; en médaillon: l'enfant noyé.

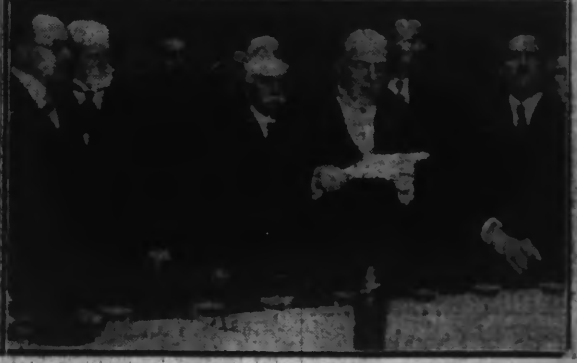
Nous avons signalé la disparition de Provin, depuis lundi dernier, du jeune Désiré Wiplier. Le garçonnet avait fui le domicile paternel dans les conditions suivantes:

Mme Wiplier avait envoyé son fils en course dans une épicerie voisine. Elle lui avait confié un billet de cent francs. L'enfant, sa commission faite, revint

chez lui. Au moment de rendre le montant du billet à sa mère il s'aperçut qu'il lui manquait cinquante francs. Il résolut alors de retourner sur ses pas et de rechercher, soit dans la rue, soit à l'épicerie l'argent manquant.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La 2^e Foire Commerciale de Douai a été inaugurée hier



C'est hier à 15 heures que M. DAUGY, Sous-Préfet de DOUAI, accompagné de MM. PROUST, Maire et Henri BAVIERE, Président de la Chambre de Commerce a inauguré la 2^e Foire Commerciale, industrielle et agricole de DOUAI. La cérémonie fut extrêmement simple. Après la visite des stands, les personnalités présentes furent accueillies dans le hall central où M. WARLOP, Président du Comité organisateur, leur exprima ses souhaits de bienvenue. C'est ce qui fut montré dans la photographie.



LE NOUVEAU MINISTÈRE LAVAL. On voit de gauche à droite, au premier rang: M. Pierre LAVAL, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères; M. Léon BÉRARD (Justice); Au second rang: MM. RÉGNIER (Finances); HERRIOT (Ministre d'Etat); Camille BLAISOT (Sous-Secrétaire à la Présidence et Alsace-Lorraine); MANDEL (P. T. T.). Au troisième rang: MM. FROSSARD (Travail); LAURENT-EYNAC (Travaux publics); ROLLIN (Colonies); FABRY (Guerre); Mario ROUSTAN (Marine marchande); LAFONT (Éducation physique). Au dernier rang: MM. MARCOMBES (Éducation nationale); BONNET (Commerce); DENAIN (Air) et MAUPOIL (Pensions).